Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 3 Rabiaa I 1442
20 Octobre 2020

N° 76

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2310**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **2313**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2319**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2320**
Avis aux créanciers **2325**
Convocations
Sociétés anonymes **2325**
Sociétés à responsabilité limitée **2328**
Autres sociétés **2328**
Divers
Avis au public **2328**
Rectificatifs **2329**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'augmentation du capital social

Société CETRAM

Capital social : 6 500.000 Dinars

Suivant procès-verbal de l'AGE du 18/5/2020 enregistré à la recette des finances Mdjez El Bab Béja le 3 juin 2020 sous le n°20700679 quittance n°M017725.

Identifiant Unique : 0299843P

CNSS : 9082533

Dénomination : CETRAM

Siège social : Zone Industrielle Medjez El Bab

Forme juridique : SA

Objet social : Fabrication d'emballage et transformation d'aluminium.

Durée : 99 ans

Dépôt du PV de l'AG EX : Registre national des entreprises de Béja le 24/6/2020 sous le numéro 03/2020

Montant de l'augmentation du capital : 15000.000 DT

Nombre d'action en numéraire : 15000 actions nominatives nouvelles de 100 dinars chacune à libérer de moitié

Compte indisponible : ARAB TUNISIAN BANK Mégrine n°01100028119201484961

Délai de souscription : 15 jours à compter de la publication au JORT avec la possibilité de clôturer cette souscription avant le délai.

2020R02274SANB2

SOCIETE BVM

SA au capital de 10 700 000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Bir Kassaa Ben Arous

RNE n° : 0719123B

En vertu du PV de la réunion du conseil d'administration du 15 septembre 2020, enregistré à la recette des finances d'El Yasminet sous le n°20701742, quittance n°M034963 le 24 septembre 2020 et dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 01/10/2020 sous le n° 202078875, il a été décidé ce qui suit :

- Nomination d'un nouveau directeur général M. Mohamed Hosni Jaidane pour une période de trois ans 2020, 2021 et 2022.

- Instauration d'un nouveau mécanisme de double signature des opérations financières.

2020R02275SANB2

Nomination d'un président directeur général

Société de Promotion Immobilière ELIMRANE

Société anonyme

Au capital de 7.000.000 DT

Siège social : 2, rue Ibnou Kouteiba - Cité Jardins - 1082 Mahrajene

R.C : N°B132271996

M.F : N°033042 Q/A/M/000

Conformément au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 6 juillet 2020 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène le 7/10/2020 sous le n°20804762 quittance n°63089 et dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 8/10/2020 sous le n°2017P22853042, il a été décidé la nomination de Monsieur Mohamed Samir Ouertatani Président Directeur Général de la société ELIMRANE pour la durée de son mandat d'Administrateur qui arrive à échéance lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2021 avec tous les pouvoirs énoncés dans le procès-verbal du 12/6/2016 conformément à l'article 216 du CSC.

2020402079SANB2

BRANDT TUNISIE SA

Société anonyme

Capital social : 50.000 Dinars

Siège social : 44, Rue Riverain - Km 9 - Autoroute de La Marsa GP9 - 2045 Tunis

Identifiant Unique : 1496866E

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 23/6/2020 enregistré à la recette des finances La Marsa - Tunis le 12/8/2020 sous le Qn°81500 En°20803783

Les administrateurs ont renouvelé le mandat de M.Simon Yves Barbeau en qualité de Président du Conseil d'administration et ce pour la durée de son mandat d'administrateur.

Le conseil a renouvelé le mandat de M.Ghazi Chebbi en qualité de directeur général et ce pour la durée de son mandat d'administrateur.

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 23/6/2020 enregistré à la recette des finances La Marsa - Tunis le 12/8/2020 sous le Qn°81504 En°20803784.

Les actionnaires ont décidé de nommer M. Simon Yves Barbeau, M.Ghazi Chebbi et Maître Donia Hedda Ellouze en qualité d'administrateurs pour une durée de trois années.

Les actionnaires ont renouvelé le mandat du commissaire aux comptes la STE FMBZ KPMG TUNISIE pour une durée de trois années.

Un exemplaire de chaque P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 7/10/2020.

2020402081SANB2

Prorogation du délai de souscription

KNOWLEDGE SICAF

Société anonyme

Au capital social de 500.000 DT

Siège social : Rue du Lac Neuchâtel, 1053, Les Berges du Lac, Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1664755 L

Matricule fiscal : 1664755 L/N/M/000

Il est porté à la connaissance du public qu'en vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 octobre 2020,

dont un exemplaire a été déposé le 14 octobre 2020 au greffe du tribunal de première instance de Manouba sous le numéro AC 261572020, il a été décidé de proroger le délai de souscription à l'augmentation du capital de la Société Knowledge SICAF de 500.000 DT à 66.460.000 DT en numéraire, majorée d'une prime d'émission globale d'un montant de 12.039.977,600 DT, objet de l'assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2020, de six mois à partir de la parution du présent avis au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription Intégrale avant l'expiration dudit délai.

2020402103SANB2

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Société «UTS PALMA-SA»

Société anonyme

Au capital de 8.276.550 Dinars

Siège social : 20 Rue des Entrepreneurs - Charguia II - Tunis

RNE : 1376292V

MF : 1376292V/A/M/000

Matricule CNSS : 567189-30

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société unité de traitement des surfaces des profilés d'aluminium Maghrébin «UTS PALMA-SA» en date du 25 septembre 2020 enregistré le 7 octobre 2020, à la recette des finances rue des paradis Ariana sous le numéro 20705680, quittance n° 78287 et dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 12 octobre sous le numéro 202082826, il a été décidé à l'unanimité de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, la société «Abdennadher & Khedira» inscrite au registre national des entreprises sous le numéro 1297776V représentée par Monsieur Othmen Khedira en qualité d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

2020402111SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation de capital

Société "FARYACHT - SARL"

Siège social : Zone Industrielle de Ksar Said - 2086 Douar Hicher

Identifiant unique : 1337337Y

CNSS : 584371/43

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 6 octobre 2020, enregistrée à la recette des finances de Douar Hicher le 7.10.2020, Quittance n°M035818, enregistrement n°20501411 et dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 14.10.2020, sous le n° 202083747, il ressort que :

- Le capital social a été porté de un million quatre cent mille dinars (1.400.000), à un million quatre cent Cinquante Mille Dinars (1.450.000), et ce par apport en numéraire de cinquante Mille Dinars (50.000), et la création de 5.000 parts sociales de 10 Dinars chacune.

Comme conséquence, l'article 7 des statuts est modifié.

2020T00999SRLB2

Mise à jour des statuts et nomination d'un gérant

SILVER

S.A.R.L Totalement Exportatrice

Au capital social : 10.000 dinars

Siège social : Route chinoise Zone Industrielle 2094 M'nihla Ariana

Matricule Fiscal : 1126756R/A/M/000

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire daté du 01/10/2020 et enregistré le 7/10/2020, à la recette des finances de Cité Ettadhamen, sous le n°20703467, quittance n°M070100, les associés ont décidé la mise à jour des statuts, pour y introduire notamment des cessions de parts, approuver la nouvelle structure du capital, et toutes les autres modifications statutaires durant la vie de la société et l'adapter au code des sociétés commerciales.

De même et suivant le P.V de cette même assemblée Mr Potito DI NICOLA est nommé gérant de la société «SILVER» pour une durée indéterminée disposant des pleins pouvoirs pour gérer et administrer la société, en remplacement de Mme Carla PACE qui a présenté sa démission définitive de la gérance de la société.

Les nouveaux statuts de la société datés du 01/10/2020 sont enregistrés à la recette des finances de Cité Ettadhamen le 7/10/2020 sous la n°20703471, quittance n°M070109.

Le dépôt d'un exemplaire du PV et des statuts mis à jour a été effectué au Registre National Des Entreprises le 9/10/2020 sous le n°202082085.

2020T01001SRLB2

Nomination d'un liquidateur

Société MAILLE FIL SARL

Société à responsabilité limitée

Au capital : 169.574 Dinars

Siège social : Route de Bizerte - Cité Bassatine - El Mnihla 2042 - Ariana

M.F : 0028646F

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24/6/2020 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés à Cité Ettadhamen du 3/7/2020, quittance n°M049416, enregistrement numéro 20701811 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des entreprises en date du 28/7/2020, quittance n°202053245.

Il a été décidé ce qui suit :

- La nomination de Monsieur Brahim Khalil Hizem en tant que liquidateur en remplacement de Monsieur Mokhtar Fekih.

2020R02258SRLB2

Dissolution anticipée d'une société et nomination d'un liquidateur

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE AL FARAANA

«P.I.A.F.» S.A.R.L

SARL au capital de 500 000 Dinars

Siège social : Avenue de Carthage, Immeuble Iheb Centre - 3027 - Sfax-Tunisie

Identifiant unique et matricule fiscal : 0635839V

Registre de commerce n° : B2526292006

Matricule CNSS : 337001-23

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7 octobre 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 7 octobre 2020 sous le n°20504769, quittance n° M005088, dont un exemplaire original a été déposé au registre national des entreprises à Sfax en date du 12 octobre 2020 sous le numéro 202082766, il a été décidé la dissolution et la liquidation anticipée de la Société et la nomination de Mr Mongi Hachicha en tant que liquidateur pour la société.

Les créanciers et opposants éventuels doivent dans un délai de trente jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT, inscrire leur créances ou oppositions accompagnées des titres et justificatifs nécessaires entre les mains du liquidateur au siège de la société sis à l'adresse suivante «Avenue de Carthage, Immeuble Iheb Centre - 3027 - Sfax» et ce sous peine de forclusion.

2020X01430SRLB2

LA SOCIETE IMMOBILIERE CASA PRIDE

Sarl au capital de 150.000,000 d

Siège social : Rte de Tunis km2.5 rue de Jalta Immeuble les Anges Sfax

Identifiant Unique : N°1157264W

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 15/8/2020 rédigé par les notaires Mr Zouheir Abid et Mr Ilyes Mallek enregistré par le droit fixe à la recette des finances rue Arbi Zarrouk à Sfax en date du 18/8/2020 quittance n°M036639 qui a été déposé au Registre National des Entreprises le 21/8/2020 sous le numéro 202065321, les décisions suivantes ont été prises à la majorité :

1. La persistance à demander l'ingénieur associé de soumette aux autres associés un rapport détaillé concernant le suivi des travaux de la société CASA PRIDE tout en définissant la valeur des fonds qu'il a reçu en nature et en numéraire et tout en précisant leurs affectations et de rembourser la valeur totale des dépenses supportées par la société à tort alors qu'elles sont relatives aux travaux de sa maison personnelle.

2. La poursuite des plaintes pénales contre le gérant limogé ainsi que son père et sa tante, ainsi que les plaintes civiles concernant la résiliation des contrats des ventes établis entre eux.

3. La poursuite de la plainte judiciaire relative au chèque n°000933 d'un montant de 30 milles dinars, ainsi que la plainte relative à la résiliation du contrat de vente rattaché à ce chèque.

4. Prendre toutes les mesures et décisions qui permettent d'assurer le suivi de toutes les plaintes auprès des tribunaux afin de sauvegarder les intérêts de la société.

5. désigner le bureau de l'avocat Mohamed Lakhdher sis à 08 rue Saleheddine El Ayoubi Bardo en tant que local légal de correspondance et de contact pour la société CASA PRIDE et de considérer nulle et caduque ne produisant aucun droit toute notification envoyée au-delà du lieu choisi.

6. Dissoudre la société casa pride et de nommer Mme Nouha Zayani liquidateur pour une période d'une année renouvelable par procès-verbal.

2020X01431SRLB2

Société GSP SARL

Gardiennage Sécurité Protection

Au capital de 10.000 Dinars

Siège social : 10 rue Pierre de Coubertin 5ème étage - 1001 Tunis

Matricule fiscal : 1285852/A/A/M/000

CNSS : 0033472575

Suivant P.V en date du 30/9/2019 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 17/10/2019 sous le n°19804810 quittance n°101407 déposé au registre national des entreprises le 12/12/2019. La Société de Gardiennage Sécurité Protection décide de nommer Mr Abderrazek Salmi en tant que gérant de la société avec tous les pouvoirs en remplacement de Mr Mahdi Ben Brika.

2020402066SRLB2

Sté FA.TO S.A.R.L

Capital de 4.000 DT

Rue Kairouan Immeuble Les Quatre Saisons, Bloc «C» 6ème étage, Bureau C6-1 3000 Sfax

I.U : U1217758Z

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21/9/2020, enregistré à la recette des finances El Manzeh 6 le 22/9/2020, n° de Quittance : 084642, n° d'enregistrement 20704657, dont deux copies ont été déposées au registre des entreprises sous le n°202081647 le 8/10/2020, il a été décidé : transfert du siège social du B2 Résidence Les Mimosas 2- Av. Hédi Nouira Nasr II - Ariana à Rue Kairouan Immeuble Les Quatre Saisons, Bloc «C» 6ème étage, Bureau. C6-1 - 3000 Sfax.

2020402075SRLB2

Société en cours de liquidation

Dalphimétal Tunisie SARL

Société à responsabilité limitée Non-Résidente

Capital social : 1.200.000 DT

38, Rue de Bône (Annaba), Zone Industrielle de Ben Arous, 2013 Ben Arous

I.U : 7451731L

CNSS : 00234491-42

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 01/9/2020 enregistré à la recette des finances d'El Yassminet, le 02/10/2020 sous Qn°M035970 En°20701821.

Les associés ont décidé de renouveler le mandat du liquidateur Mr. Jorge Manuel Da Silva Santos Castro pour une durée d'une (1) année avec les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de sa mission.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°745173 L en date du 13/10/2020.

2020402102SRLB2

Nomination de gérant

IMMOBILIERE TINJA 1475744E/P/M/000

Suivant le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire datée du 17 Août 2020 enregistré à la recette des finances el Menzah 9 sous le numéro 20802376 quittance n°M056646 déposé au centre national du registre des entreprises le 8/10/2020 sous le numéro 2020081699. Il a été décidé la nomination de Monsieur Yacine Bettayeb CIN : 00336908 datée du 10/10/2020, gérant de la société avec tous les pouvoirs dont la souscription de crédit bancaire au nom de la société.

2020402116SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 7octobre 2020 enregistré à la recette des finances la Goulette le 7octobre 2020 quittance n° 76381 enregistré sous le n° 20204576 Chiraz Ksentini demeurant 1 rue Ibn Rochd la goulette ; a vendu à Monsieur Elyes Bouchlégem demeurant 88 rue de Neptune cité Sprols Tunis l'ensemble du fonds de commerce exploité dans le local (sans numéro maintenant) rue Turquie Ain Zaghouen Nord destiné à la coiffure et embellissement des femmes et vente de cosmétiques et parfums.

Les oppositions doivent se faire a peine de nullité chez l'acheteur à l'adresse suivante :

Rue Turquie Ain Zaghouen nord (sans numéro) où se trouve déposé un des originaux de vente et ce dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Le présent avis a été publié au journal "Achourouk" daté du 10 octobre 2020.

2020T00988FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 8/9/2020 enregistré à la recette des finances de Béja le 9/9/2020 n°20203942 reçu n°M037303.

M Walid Melki et M Moez Taboubi, domiciliés à Béja ont vendu le fonds de commerce leur appartenant et qui consiste à vendre des produits commerciaux divers exploité à la Rue Hannibal Béja à M Khalil Ghanmi et M Omar Ghanmi.

Les oppositions sur les prix du fonds de commerce devront être faite entre les Mains de l'avocat Majid Saidi avenue Habib Bourguiba Béja dans les vingt jours de la date de la publication au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 17/9/2020.

2020T00991FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 29/9/2020 et enregistré à la recette des finances de Béja le 8/10/2020 quittance n°M042426 et n° d'enregistrement 20204646 Noureddine Jeljli a vendu à l'acheteur Heni Brik la Moitié du fonds de commerce exploité à la vente de matériaux ferreur sise à cité esaada Sidi Fraj Béja, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur et dans les délais légaux sous peine de forclusion. Cette annonce a été signée dans le quotidien "El Shorouk" le 14/10/2020.

2020T00992FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 5/10/2020 et enregistré au palais des finances cité Etadhamen le 6/10/2020 n°20203451, quittance n°M069895. Belgacem Ben Sessi titulaire de la CIN n°03357574 a vendu la totalité du fonds de commerce ayant pour activité vente des téléphones portables et accessoires situé au 51 rue Ibn Khaldoun cité Enasr Elmnihla Ariana à Yasine Boukeri titulaire de la CIN n°09177756.

Les oppositions doivent être effectuées dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT entre les mains du vendeur sise au local précédemment cité.

Cet avis est publié au journal Assabeh le 15/10/2020.

2020T00995FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant a.s.s.p en date du 22 juillet 2020 enregistré à la recette des finances de Carthage le 28 juillet 2020 Enregistrement n°20201026 Quittance n°M048359, Monsieur Ahmed Emir Bairam, a cédé à Monsieur Skander Ben Ezzeddine l'ensemble du fonds de commerce de vente de produits naturels, agricoles et biologiques se trouvant au 35, Avenue Habib Bourguiba Carthage Byrsa l'ensemble des éléments corporels et incorporels.

L'acquéreur a élu domicile au cabinet de Maître Ali Adnen Maaref, avocat à la cour de cassation sis au 4, Rue Ibn Rachiq 1002 - Tunis, auprès duquel tout créancier pourra former ses oppositions dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent extrait au Journal Officiel et ce en application des articles 191 et suivants du Code de Commerce.

Le présent avis a été publié au journal Le Quotidien daté du dimanche 4 octobre 2020.

2020T00996FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P daté le 25-3-2019, enregistré à la recette des finances Hammamet le 26-3-2019 sous le n°19201442, Quittance n°M043998, Mr. Hassin Soukah titulaire de la CIN n°06516098, a vendu à Mr. Omar Ben Nasser titulaire de la CIN n°06543364, la totalité du fonds de commerce avec tous ses composants matériels et morals exploité pour vente fruit sec, sis à Av. Abou Dhabi Hammamet.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au JORT auprès de l'acheteur à l'adresse suivante : Av. Abou Dhabi Hammamet.

2020T00998FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 29/9/2020 enregistré à la recette des finances Hammamet le 5/10/2020 sous le numéro M091245, Monsieur Sami Ben El Kilani Bouras CIN numéro 06381384 vend l'ensemble du fonds de commerce constitué sur le local sis à Manaret el Hammamet, avec ses éléments corporels et incorporels à monsieur Mohamed Elforati CIN numéro 06388908. Les oppositions légales seront reçues à l'adresse du fonds lotissement el foll manaret el Hammamet Nabeul.

Un extrait de cette annonce a été publié au quotidien et Achourouk du 15/10/2020.

2020R02267FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 02 octobre 2020 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 6 octobre 2020 sous la quittance n°M091538 et l'enregistrement n°20203992, Mr Kais Zahrouni, titulaire de l'identifiant unique n°A1510471 a vendu à Mme Rachida el Fkih (CIN n°01646342) le fonds de commerce composé de ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité de salon de thé sis au local situé à l'angle de l'avenue Amor Zayene et l'avenue Assad Ibn El Forat à Hammamet.

Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire entre les mains de Mme Rachida Elfkih à l'adresse du local sus indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal Essahafa le 10 octobre 2020.

2020R02269FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Place de la République le 9/10/2020 sous le n°20202466, Q n°M048324, Sté jeunesse services Radès Rue Farhat Hached n°21 Tunis a vendu à Sté Fahd Lamari 21 Av Med Ali Radès la totalité du fonds de commerce pour vente ex chaussures et articles de sport et actuellement fast-food avec ses éléments corporels et incorporels Radés Rue Med Ali n°21.

Toute opposition doit être formulée entre les mains de Chedli Lamari Radés 5 Av Khair-Eddine dans le délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au JORT.

Le présent avis est déjà paru au journal Echourouk le 13/10/2020.

2020R02270FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Médenine, le 8/10/2020, n° de quittance M074789, n° d'enregistrement 20202806, Monsieur Béchir Khorchani, a vendu à la Société EL MAZRAA, Identification Unique 0035723T, dont le domicile élu est à Sté Poulina GP1, Km 12, Ezzahra, Ben Arous. La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments incorporels, destiné à la vente viande de volailles et dérivés et des produits emballés et plat préparé, poulet rôti et restauration, dans le local sis au 117 avenue 2 Mai route Tataouin, Médenine.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de Maître Salah Fakhfekh, sis au 29 Avenue de l'Indépendance, Résidence Mariem, 3ème Etage Ariana. Dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 13/10/2020.

2020R02271FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat signé en date du 29/9/2020 et enregistré à la recette des finances de Mornag le 6 octobre 2020 sous le n° d'enregistrement 2020/714, quittance n°M039640 en date du 6/10/2020, rédigé par Maître Nejemeddine Derwiche avocat, Monsieur Salah Ben Mohamed Sghair Ben Salah Chaouche titulaire de la CIN 03348826 et titulaire de Carte d'identification Fiscale n°1125707/C a vendu la totalité du fonds de commerce lui appartenant et qui est situé au local sis à l'Avenue Salehddine Al Ayoubi Gabès destiné pour tous commerce et maintenant pour vente et achat matelas ressort et en mousse à la société el BARAKA MOUSSE identification fiscale 1484095V/M/N/000.

Les oppositions seront faites entre les mains de l'acheteur représenté par son gérant Monsieur Tarek Chakroune au 16 Avenue Habib Bourguiba bureau 9 ; 1er étage; Ben Arous dans le délai de vingt jours à compter de l'apparition du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Ahourouk et le Quotidien le 8/10/2020.

2020R02272FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente d'un fonds de commerce rédigé par Maître Ben Romdhane Abdelkrim en date du 6/10/2020 enregistré à la recette des finances Siliana le 8/10/2020 sous le numéro 20201364 quittance M012081 Mme Afifa Bint Abdelfattah Ben Ferjeni Assomrani titulaire de la cin n°04558271 en date 12/01/2001 demeurant à Ksar Hdid Sejja Siliana a vendu à Mr Kharroubi Marouen Ben Amor titulaire de la cin n°04597093 en date 28/5/2014 demeurant à la cité Taeib Mhiri Siliana la totalité du fonds de commerce sis au marché municipal de Siliana sous le nom "restaurant khayem" inscrit au registre du registre national des entreprises de Siliana sous le Q0124626.

Les oppositions seront faites dans un délai de 20 jours dés la date de publication de cette annonce au jort au bureau de l'avocat Abdelkarim Ben Romdhane sis au 136 Avenue de La Liberté 3ème étage Tunis.

Cet acte a été publié aux journaux "Quotidien" et "Echourouk" en date du 13/10/2020.

2020R02276FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P du 23/9/2020 enregistré à la R.F. Av. de l'indépendance Le Bardo le 9/10/2020

sous le n°20202867, quittance n°63008 La Société Distribution de la Technologie et de l'information et de la Communication, société anonyme de droit tunisien, inscrite au registre nationale des entreprises sous l'identifiant unique n°1171730/L, ayant son siège social au 1 rue du Lac Toba les Berges du Lac 1053 Tunis, représentée aux fins des présentes par son Directeur Général Monsieur Chihebeddine Slama, titulaire de la C.I.N n°05199599 délivrée à Tunis le 31/8/2004 a cédé à Monsieur Skander Beltaief, titulaire de la carte d'identité nationale n°05457543 délivrée à Tunis le 18 juillet 2014, demeurant au n°24 Rue du Safran, cité Nassim, La Marsa, Tunis le fonds de commerce sis à l'immeuble Ibn Sina avenue Habib Bourguiba Bardo Tunis, et qui consiste en un local commercial destiné à l'activité d'intermédiation de commerces divers et la distribution en détail d'outils informatiques et électroniques relatifs à la communication.

Les oppositions doivent être déposées au bureau de Maître Ben Amor Walid, représentant la société d'avocats «ATR» sis rue 8000 imm Montplaisir-Center, Montplaisir Tunis dans les 20 jours suivants la parution du présent avis au Journal Officiel.

La présente publicité est parue dans le journal Le Quotidien du 14/10/2020.

2020R02278FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 7/9/2020 enregistré à la recette des finances publique de Sahline le 5/10/2020 sous le n°20201204 quittance M023445 monsieur Sami Ben Salah a vendu à monsieur Razi Ben Romdhane tous les éléments Incorporels uniquement du fonds de commerce nommé café el khaal constitué au local situé à rue Ibn Khaldoun Sidi Ameur Sahline.

Toute opposition sera acceptée entre les mains de Maître Frih Naim Avocat à son cabinet situé à Houmet Trabelssia Monastir vingt jours au plus tard après la publication de cette annonce au JORT.

2020S01065FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte en date du 7/10/2020 enregistré à la recette des finances le 7/10/2020 numéro de quittance M033145 numéro d'enregistrement 20201357. M Kamel Ben Ali Boutarfa réside av Eddibej cité Ettahrir Enfidha ; a vendu à Mme Afef Bent Boubaker Elagrbi la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels qui lui appartient sise à Av de l'Environnement rue de Frada Enfidha, le fonds de commerce vendu est autorisé à exercer une activité de vente habillement prêt à porter enregistré au registre national des entreprises sous le numéro A91162412012.

Les oppositions se font chez l'acquéreur dans les délais légaux de 20 jours sous peine de forclusion à partir de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2020S01073FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 6/10/2020 et enregistré à Sidi Bouali le 7 octobre 2020 sous quittance n°018220 enregistrement 20200855 rédigé par maître Nader Gharbi avocat matricule fiscal n° 1069476/P, Ali Ben Ibrahim Adali titulaire de la carte d'identité n°13435628 résidant à l'avenue 18 Janvier Hergla, a cédé à Mohamed Ben Ibrahim Adali titulaire de la carte d'identité n°13418313, résidant à l'avenue 18 Janvier Hergla, la totalité d'un fonds de commerce de vente de fruits secs exploité au local appartenant à Rafik Ben Saiid situé à avenue 18 Janvier Hergla Sousse.

Les oppositions des créanciers seront acceptées entre les mains de l'acheteuse au local du fonds de commerce situé à l'avenue 18 Janvier Hergla et ce dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de la cession au Journal Officiel.

La publicité de cette cession a été faite au journal Echourouk n°10628 du 9/10/2020.

2020S01074FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat signé le 23 Novembre 2015 et enregistré à la recette des finances Ousseltia en 31 Mars 2019 sous le numéro 20200748 quittance numéro M010435 Mr Maamar Ben Mohamed Bouraoui le numéro de sa carte d'identité nationale 01888389 Résident place Magreb Arabe la totalité du fonds de commerce exploité en Boucherie située à la place Magreb Arabe Ousseltia Kairouan à Mr Mourad ben Maamar Ben Mohamed Bouraoui.

Toute opposition doit parvenir dans les 20 jours depuis la date de publication de cette déclaration au journal officiel de la République Tunisienne.

2020S01086FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Monsieur Tareh Ben Elbachir Elhaj né le 17/01/1983 propriétaire de la carte d'identité nationale n° 08651341 du 9/3/2018 et résident à avenue Jamel Abdennasseur Eljem déclare avoir vendu tout le fonds de commerce destiné à la vente des pièces de rechange sis à la route de Sfax à Eljem suite au contrat rédigé le 11/9/2020 sous seing privé du 11/9/2020 enregistré à la recette des finances le 14/9/2020 quittance n°M036168 à Monsieur Zied Ben Elbachir Elhaj titulaire de la carte d'identité nationale n° 08698066 du 23/5/2015 et résident à l'Avenue Jmel Abdennasseur Eljem.

Toutes les oppositions doivent être adressées au bureau de l'avocat maître Bouamoud Hayet Avenue Taib Mhiri immeuble julious Eljem et ceci dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2020S01088FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Monsieur Mabrouk Ben Bouzid Romdhane né le 23/8/1949 titulaire de la carte d'identité nationale n°03811994 du 22/9/2000 et résident à avenue Rmada Eljem déclare avoir vendu tout le fonds de commerce destiné à la vente des

légumes et des fruits sis au marché des légumes et des viandes à Eljem suite au contrat rédigé le 23/9/2020 sous seing privé du 23/9/2020 enregistré à la recette des finances le 24/9/2020 quittance n°M037421 à Monsieur Mouhamed Ben Mouhamed Elhaj Ali titulaire de la carte d'identité nationale n°03966294 du 24/8/2015 et résident à Avenue Dimachek Eljem.

Toutes les oppositions doivent être adressées au bureau de l'avocat maître Bouamoud Hayet Avenue Taib Mhiri immeuble julious Eljem et ceci dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2020S01089FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Monastir le 7/10/2020, quittance n° M048754, n° d'enregistrement : 20204674, Madame Chedia Amri a vendu à Madame Chedlia Abdellaoui, la totalité du fonds de commerce qui lui appartient, avec ses éléments corporels et incorporels, sis au local situé à Avenue Said Merchaoui Monastir, dont la propriétaire est Manel Ghomrassi.

Toutes les oppositions se font entre les mains du Maître Zouhaier Ghedira Avocat à la cour de cassation à son adresse : Avenue de la République Monastir dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien Echourouk du 13/10/2020.

2020S01091FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat enregistré à la recette des finances de Sahline le 4/9/2020, n°20201042, Mr Yamen Laaribi, a cédé à Mme Selsebil Ammar, le fonds de commerce sis à l'Avenue Habib Bourguiba à Sahline consistant en une boutique de prêt à porter.

Le présent avis a été publié au journal "Echourouk" du 7/10/2020.

2020S01093FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances Rue 3 Septembre 1934 Sousse le 13/10/2020, sous n°20201701, quittance M04835l, El Béchir Waheg, titulaire de la CIN n°03450324 et demeurant à Cité El Morjène à Tataouine, a vendu et cédé à Ahmed Lahmar, titulaire de la CIN 06507255, la totalité du fonds de commerce du local destiné vente Fruit Sec sis à Cité Ezzahra- Rue les Catacombes à Sousse. Les oppositions se font entre les mains du vendeur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S01095FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Mr Abid Ahmed CIN n°05243425 demeurant Rte Soltania km 4 Sfax a vendu à Mrs Daoud Imed CIN n°01270541 ;Daoud Maher CIN n°01272539 ; Daoud Khaled CIN n°01056913 demeurants Rte Mahdia km 1 rue Jamel Eddine Afgani Sfax tout le fonds de commerce (restaurant) avec tous ses éléments matériels et moraux sise à la Rte Mahdia km 1 Sfax suivant contrat de vente conclu et signé le 29/9/2020 et enregistré à la recette des finances Rte de Tunis Sfax le 6/10/2020 sous n°20203042 quittance n° M093178, publiée au journal le temps à 9/10/2020 les oppositions se font pendant 20 jours de la publication au JORT entre les mains de l'acheteur Daoud Imed sus indiqué.

2020X01429FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP, daté du 23 septembre 2020, enregistré à la recette des finances de Djerba le 23/9/2020 (quittance n°M070238, enregistrement n°20203038), Mr Belgacem Nafaa El Akhzouri, titulaire de la CIN n°03441600 délivrée le 19/3/1999, a vendu la totalité du fonds de commerce exploité en la vente des produits alimentaires sis à la route Ajim Houmt Souk Djerba et ce à Mr Ismail Bourkhis, titulaire de la CIN n°13457500 délivrée le 3 Août 2013 avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions auront lieu entre les mains de l'acheteur Ismail Bourkhis à son adresse sise à la route Ajim Houmt Souk Djerba dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT. Cette annonce a été publiée aux journaux «el Chourouk» et «le Quotidien» datés du 10/10/2020.

2020X01432FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 25/9/2020 enregistré à la recette des finances de Midoun le 28/9/2020 sous quittance n°M046480 et numéro d'enregistrement 20201671 Mourad Berrich titulaire de C.I.N n°05693558 demeurant à résidence Dorra Jardin de Carthage Tunis a vendu la totalité du fonds de commerce destiné à l'activité d'une quincaillerie exploité au local sis à la rue Salah Ben Youssef Midoun Djerba à la société de l'équipement général du bâtiment, son identifiant unique n°1277911X sis à la rue Sidi Boubaker Houmt Souk Djerba représentée par son gérant Chokri Ibn Haj Mhamed titulaire de C.I.N n°05730375.

Toutes les oppositions seront reçues par Maître Mourad Rihane à son cabinet sis au 66 rue Abedlahmid Elkadhi Houmet Essouk Djerba dans les 20 jours de la date de parution de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux le Temps et Assabah le 11/10/2020.

2020X01434FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

MAHERZIA SASSI

MF : 1400038Z

Suivant le contrat de vente du fonds de commerce du 8/01/2013 enregistré à la recette des finances de Kssar Said le 15/01/2013 sous le n°13200123 quittance n°M003594. Mme Houda Mkaddem CIN 05208998 a cédé à Mme. Maherzia Sassi CIN 00454394 tout le fonds de commerce destiné à la vente des fruits secs situé à la rue docteur el Matri, route de Bizerte, cité Ibn Sina Kssar Said.

Les oppositions seront reçues chez le vendeur à l'adresse de fonds indiqué ci-dessus dans les délais de 20 jours

à compter de la date de la parution du présent avis au JORT et a été publié au Quotidien le 10/10/2020.

2020402056FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 01/10/2020 enregistré à la recette des finances de la rue de Bouhbaba Mrabet Gabès le 5/10/2020 sous le n° 20205580 quittance M042946, Mm Fathia Kayel a cédé à Mr Ali Kayel le fonds de commerce Pizzeria et Fast-food exploité sous numéro 1246121 C, sis à Avenue Abou El Kacem Chebbi Gabès Tunis avec tous ses éléments matériels et moraux, Toutes les oppositions peuvent se faire auprès de la rédactrice de l'acte Maître Thouraya Houri Attia Avocate au 03 rue de Palestine Lafayette Tunis, Tel : 71.830.085 dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

2020402059FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte Sous seing privé du 24 septembre 2020, enregistré à la recette des finances de Bizerte le 29 septembre 2020, quittance n°M041957/M042121 et enregistrement n°20202111, Mme Wiem Sallouhi demeurant au 17 rue Farhat Hachad Bizerte a cédé à la société GO-EATS représentée par son gérant Mr Mohamed Amine Ben Hssine Dit Essefi dont le siège social est à la rue d'environnement 7021 Jarzouna Bizerte la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant en un local destiné pour l'activité de restaurant sis à la rue Constantinople Bizerte auparavant et rue d'Istanbul maintenant en face café Essalam Bizerte.

Toutes les oppositions doivent parvenir entre les mains de l'acheteuse représentée par son gérant Mr Mohamed Amine Ben Hssine Dit Essefi qui a élu son domicile au 176 rue Hssan Ennouri Bizerte dans les vingt jours à partir de la date de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis de vente a été publié au journal «Al Chourouk» dimanche 4 octobre 2020.

2020402067FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte enregistré à la recette des finances de Menzeh 6 le 01/10/2020. (Quittance 088018 enregistrement n°20204883).

Monsieur Mohamed Mehdi Chouchene a vendu à Madame Chama Ayari le fonds de commerce destiné à la confection et la vente des Pizzas exploité au 15 complexe commercial riadh Nasser 2. Pour un prix de 6.000D000.

Les oppositions doivent être formulées dans les délais légaux entre les mains de l'acheteuse au 12 rue Imam Malek Ariana supérieure.

2020402080FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente du fonds de commerce signé le 5/10/2020 et 7/10/2020 et enregistré à la recette des finances rue de la Gare le 7/10/2020 quittance n°M043870 enregistrement n°20204898 monsieur Abd el Aziz Temzini a vendu à monsieur Hadeoui Zoglemi tout le fonds de commerce ayant pour objet le nettoyage à sec et la vente des pâtisseries et ayant la propriété commerciale situé à la rue Farhat Hached n°42 Tunis, la publication de la vente a été faite aux journaux le Quotidien et Chourouk le 13/10/2020 les oppositions se font au cabinet de Maître Manai Sabrine sis à la rue Om Khalthourn n°1 au 1 étage Tunis.

2020402109FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S. S. P. en date du 13/10/2020, enregistré à la recette des finances Mornaguia en date du 13 octobre 2020 (Enregistrement n°20201504 et quittance n°M041550) Mme Zina Bouguerra a vendu à Mr Mohamed Ourak la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à 43 avenue Habib Bourguiba Elmornaguia Mannouba avec tous ses éléments incorporels et ce à un prix de quarante neuf mille dinars.

Toute opposition sera faite au domicile de la vendeuse sis à 19 rue 10515 Elouardia 05 Tunis dans les 20 jours qui suivent l'apparition de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié dans 02 journaux quotidiens : Echourouk et Le Quotidien du 16/10/2020.

2020402113FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 15/9/2020 enregistré à la recette des finances Raoued Ariana quittance M069555 enregistrement 20203129 Ali et Dhoha Abidi ont vendu la totalité du fonds de commerce a comme activité salon de thé nommé «AROMA» à Hatem Khraifi situé à 1 rue de la Municipalité, Ariana Essoghra Ariana.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux : Elchorouk et le Quotidien du 15/10/2020.

2020402117FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances la Goulette le 8/10/2020 n° du reçu 76729 enregistrement n°202024624, Mr Raouf Menyaoui, résident à avenue de la Méditerranée Raoued Plage Ariana, titulaire de la CIN n°04486507 a cédé à Monjia Menyaoui Ep Abidi résidente à 6 rue la vérité cité 2 Mars Ettadhamen Ariana, titulaire de la CIN n°04419699, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et Incorporels, destiné comme cafétéria et fast-food, sis au 10, rue Houssein Bouzaiene Kram Tunis.

Toutes les oppositions devront parvenir à l'acheteuse dans l'adresse du local commercial dans un délai de 20 Jours à partir de fa parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 14/10/2020.

2020402120FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P enregistré à la recette des finances la Marsa - Tunis le 31-8-2020 sous le n°20204110. Monsieur Mohamed Zenati titulaire du passeport n°176625706 délivré le 22/2/2017 demeurant au 15, Rue Tanit, Gammarth, Tunis a vendu et cédé à la Société Tunisienne d'Exploitation et de Restauration, société à responsabilité limitée titulaire de l'identifiant unique numéro 0954965B, ayant son siège social sis à l'Avenue de la République, n°15 Sidi Bou Said, 2026, Tunis la totalité du fonds de commerce sis au numéro 2, Rue El Maari. La Marsa et destiné au commerce de vente des produits de pâtisseries, de confiseries et de boulangeries et la restauration rapide.

Les oppositions sont reçues auprès du vendeur à son domicile sis au 15, Rue Tanit, Gammarth, Tunis pendant le délai légal.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien en date du 14-10-2020.

2020402122FCCC2

Location gérance libre

Résiliation d'un contrat de location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de résiliation rédigé par Maître Khadraoui Hichem Avocat à la cour de cassation, enregistré à la recette des finances de Bizerte sous le numéro 20300133 quittance n°028842, le contrat de location d'un fonds de commerce qui a été contracté entre la société cherif trading company représenté par son gérant Afif Cherif et madame Aydi Nadia concernant le fonds de commerce situé à 140 avenue Habib Bourguiba à Bizerte a été résilié.

Cette résiliation a été publiée au journal Echourouk du 8/10/2020.

2020T00993FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Sidi Hcine en date du 23 juillet 2020 sous n°20301763 Mr Moktar Fraj loue en gérance libre à la société MONSRIPAG représentée par ses constituants Mr Lotfi Monsri titulaire de la CIN n°06317140 et Mme Asma Monsri titulaire de la CIN n°08317140 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis à 48 rue Eshili Zahrouni, et ce pour une durée de deux ans à compter du 01 juillet 2020 jusqu'au 30 juin 2022.

2020T00997FCCC3

Location gérance

ALMERIA

Rue de la Bourse - Immeuble Zarrad-Les Berges du Lac II

B192052000

MF : 750898C/P/M/000

Par acte sous seing privé en date du 9 juin 2020 enregistré le 6 août 2020 à la recette des finances Victor Hugo - Sousse, enregistrement n°20301536, Quittance n°M036729, il appert que la société ALMERIA a donné en sous location gérance à la société Big Tacos, inscrite au registre national des entreprises de Tunis 1668619W, représentée par sa gérante Mme Eya Ben Abdesslam, une partie du fonds de commerce liée à l'activité «Fast Food» de la Station-Service Total Grombalia.

Ladite location gérance est conclue pour une période de trois (03) ans commençant le 1er juillet 2020. A l'expiration de cette période elle se renouvellera tacitement par période de trois (03) ans à défaut d'un congé donné par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie d'huissier notaire.

Le public, notamment les commerçants, les clients, les fournisseurs, les établissements publics et privés et les collectivités locales sont avisés que la société Big Tacos est seule responsable vis-à-vis des tiers et n'engage en rien la partie du fonds de commerce exploitée dans le local susmentionné. Le présent avis a été publié au journal le quotidien et Al Chourouk le 9 octobre 2020 sous le numéro IP220/9148.

2020R02279FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 02/10/2020, enregistré à la recette des finances la Goulette en date du 9/10/2020 quittance n°76836 sous le n°20304634, Madame Meriem Battikh a loué à la société «MI MERCADO», le fonds de commerce affecté à la vente et achat des produits alimentaires et fruits secs avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à l'Avenue de Carthage local n°82 les Jardins de Carthage Ain Zagouane La Marsa pour une durée de deux années du 01/10/2020 au 30/9/2022 renouvelables pour la même période et pour un loyer mensuel de mille sept cent dinars (1.700,000) dinars.

Cette annonce a été publiée aux journaux quotidiens Achourouk et le Quotidien du 14/10/2020.

2020402095FCCC3

Contrat de gérance libre

En vertu d'un contrat signé le 16 et le 17 septembre 2020 enregistré à la recette des finances rue El Jazira Tunis le 7/10/2020 sous le n°20302494, reçu n°M050661. Mr Mahjoub Taoufik titulaire de la cin n°00587441 délivrée le 30/7/1998 loue à Mr Khalssi Montassar titulaire de la cin n°04812630 délivrée le 25/6/2007 en gérance libre le fonds de commerce situé à la rue Khaznet el Mae n°13, Maâkil Ezzaiim avec ses éléments incorporels et sans les éléments corporels. Les oppositions seront présentées entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de sa parution au J.O.R.T., publiée à Alchourouk et Le Quotidien du 13/10/2020.

2020402107FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une Association Sportive

Nom de l'association : Association Dragon Team des Arts Martiaux

Siège social : Cité des Ouvriers - Redaief

Objet : Encadrer les jeunes en Kick Boxing

Spécialité : Kick Boxing

Président : Mohamed Ben Amor

Membres : Ali Mchaikhi - Naceur Ali - Amine Helali - Mabrouka Mchaikhi.

2020T00989APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Nous Tous

Adresse : 10 rue Mohamed Ali Jnah cité les Jardins - 1002 Tunis.

Les objectifs :

- La contribution au développement de la conscience civique surtout chez les étudiantes et étudiants de la diversité du patrimoine national.

- La contribution à la conservation du patrimoine national Tunisien.

Les membres fondateurs :

Présidente de l'association : Rabaa Ben Achour

Secrétaire générale : Afef Mbarek

Trésorier : Heythem Elmekki.

2020T00994APSF1

Syndicat des propriétaires de la résidence "Maher 2"

Rue George Gorse Sousse

En vertu du P.V de l'assemblée générale élective du syndicat de propriétaires tenue le 28/8/2020, enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 7/9/2020 sous le n°20801915 l'assemblée générale a décidé la désignation de Mr Hichem Amor président du syndicat pour une durée d'une année renouvelable assisté d'un comité composé de quatre membres :

- Mr Mehdi Ksiaa

- Mr Hafedth Kamoun

- Mr Kamel Zahra

- Mr Mohamed Hamdi.

Cette annonce a été publiée au journal "Alchourouk" le 12/9/2020.

2020S01072APSF1

Constitution d'un groupement

Dénomination : Groupement ouled Itaief

Objectif : Promotion agricole de la Zone Beni Ahmed

Siège social : Beni Ahmed Tataouine Nord

N° de reçu des dépôts : Reçu n°56 du 27/7/2020

Président : Itaif Hédi

Nombre des membres fixes :

Secrétaire général : Zouari Mokhtar

Autre membres : 05.

2020X01433APSF1

Constitution d'un syndicat résidentiel

D'après un procès-verbal constitutionnel du 13/6/2020 enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana le 7/7/2020 sous le n°1226 Reçu n°3434 un syndicat résidentiel a été constitué à la résidence les Violettes La Soukra avec ses membres :

Hassen Karray : Président

Bilel Khammessi : Trésorier

2020402094APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Amicale des agents de la société du Développement et d'Exploitation du Parc d'Activités Economiques de Zarzis

Siège :

Société du Développement et d'Exploitation du Parc d'Activités Economiques de Zarzis B.P n°40-Port commercial de Zarzis-4137

Objet :

Amicale à caractère social et de divertissement.

Objectifs :

- Fournir des services sociaux, culturels et de divertissement à ses adhérents

- Soutenir les relations sociales entre les adhérents

- Promouvoir les activités sociales et culturelles afin de réaliser la promotion sociale.

- Etablissement des accords de partenariats et de coopération avec les institutions économiques et les associations.

2020402101APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Tuniso-Française Interculturelle de Gabés.

Siège social : Immeuble HBG, 5ème étage, Cité les Pins, les Berges du Lac II, 1053, Tunis.

Sujet : Une association culturelle et scientifique.

Les objectifs :

- Promouvoir la langue française à Gabès, dans les régions voisines et dans les régions tunisiennes.

- Consolider l'échange culturel, linguistique, les expériences, les compétences et les spécialistes dans les domaines civilisationnel, scientifique, culturel et linguistique.

- Contribuer à diriger et à conseiller les jeunes dans le domaine scientifique

Comité de direction :

Président : Sghaier Guefrachi

Secrétaire générale : Sonia Khelifi

Trésorier : Sami Ben Bella.

2020402110APSF1

Constitution d'un Syndicat des Copropriétaires

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 10 septembre 2018, enregistré à la recette des finances la Goulette en date du 29 novembre 2018, sous le n°18707218, quittance n°116299, dont un exemplaire a été déposé à la municipalité d'El Kram le 6 mars 2019, il a été constitué un syndic des copropriétaires dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : Syndic des Copropriétaires de la Résidence Diar Carthage.

Adresse :

Résidence Diar Carthage, lotissement Les Jardins de Carthage - Ain Zagouane - Tunis.

Présidente : Mme Sonia EL Beji épouse Kacem

Trésorier : Mr Khaled Bibi

Secrétaire générale : Mme Emna Bechir

Membres : Mme Olfa Abdelkefi et Mr Hafedh Kacem.

2020402125APSF1

Homologation de résolutions

Syndic des propriétaires de la résidence la concorde

Rue des rosiers jardin l'Aouina

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des copropriétaires du 29/9/2020 enregistré à la recette des finances la Goulette le 30/9/2020 sous le n°20704385, les copropriétaires de la résidence la concorde ont procédé à l'élection du nouveau bureau de syndic suivant :

M. Abdeljelil Ben Mosbeh : Président

M. Hatem Lakhoua : Trésorier

M. Mohamed Abichou : Membre

M. Afif Ben Zid : Membre.

2020T00986APSF2

IMMEUBLE LES CASCADES

Syndic des copropriétaires

Rue Lac Hourran 1053 - Les Berges du Lac

MF : 952900ZNN000

En vertu du PV de l'assemblée générale, syndic des copropriétaires Immeuble Les cascades du 30 juin 2020 enregistré à la recette des finances Le Lac le 16 juillet 2020 sous le n°20709573 quittance n° M051128.

Il est décidé ce qui suit :

Désignation d'un nouveau bureau syndical pour une période de deux (2) années comme suit :

M Monsieur Ghazi Majbri : Président

- Monsieur Habib Hadj Kacem : Trésorier

- Madame Hend Abdelkafi épouse Chaker : Secrétaire générale.

2020402104APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Jurisaffaires : Avocats & Conseils

Maître Mohamed Slim Bouderbala

71 256 751

Partie poursuivante : TUNISIAN Saudi Bank (ex : STUSID BANK), société anonyme au capital de cent millions de dinars, en la personne de son représentant légal, RC : B16641997, siège social au 32 Rue Hédi Karray - 1082 Tunis - C B 20- 1002 Tunis.

Partie saisie : Lotfi Ben Moncef Landolssi, Tunisien, titulaire de la CIN n°02254633 demeurant à la rue Ben Attia Testour Béjà.

Avocat poursuivant : Me Med Slim Bouderbala avocat à la cour de cassation de la Société juris affaires avocats & conseils (MF : 13033540) 45 Rue Ali Dargouth, 1001 Tunis.

Désignation des immeubles saisis :

Titre foncier 16788 Béja :

1er compartiment : consistant en une unité industrielle bâtie en béton armé ainsi que ses structures de base le tout est surélevé sur des poutres en métal et couvert de dalle. La première partie de cette unité consiste en une usine de chocolat «choconor», la deuxième partie consiste en des chambres froides destinées au tri et au rangement des fruits afin de les préparer à la congélation. Le tout est bâti sur une surface de 840 mètres carrés contenant 04 chambres froides avec un hall au centre et qui peuvent atteindre une capacité de stockage de 3500 tonnes avec tout le matériel adéquat pour faire le tri, l'emballage ... la bâtisse est d'une qualité supérieure munie de toute les commodités. Une autre partie est consacrée à l'administration composée d'un rez-de-chaussée d'une superficie de 270 mètres carrés répartie sur le bureau du directeur, du secrétariat, des toilettes, de la cantine, des vestiaires en plus de l'espace de la réception des camions à travers le quai de manutention.

2ème compartiment : un espace administratif industrielle d'une superficie de 312 mètres carrés qui constitue une annexe de l'unité industrielle.

3ème compartiment : il constitue le bureau douanier muni de toute les commodités d'une superficie de 46 mètres carrés.

4ème compartiment : il constitue la résidence du surveillant composé de deux chambres d'une cuisine et d'une salle d'eau d'une superficie de 160 mètres carrés.

5ème compartiment : il constitue un puit fonctionnant avec une pompe électrique

6ème compartiment : il constitue le local de gardiennage avec un bureau d'une superficie de 46 mètres carrés.

7ème compartiment : il s'agit de l'infrastructure du complexe qui contient des allés en béton d'une épaisseur de 10 cm (avec une base de 40 cm et qui sont munis d'égouts)

qui assurent la fluidité de la circulation des engins d'une superficie totale de 500 mètres carrés

8ème compartiment : l'immeuble comprend des plantations (oliviers/pommiers/pêchers ...)

9ème compartiment : la construction est bâtie sur une surface de 3 hectares 57 ares et 46 centiares objet du titre foncier 16788 Béja situé à la délégation de Ain Youness Testour. Le complexe immobilier est gardé et il est considéré comme l'un des meilleurs projets dans la région.

Titre foncier 16508 Béja : il constitue l'immeuble situé à la rue Ben Attia à Testour consistant à la base en un terrain nu d'une superficie de 108 mètres carrés sur lequel est bâtit une construction et un dépôt. L'immeuble est à proximité de toutes les commodités de la ville de testour et est délimité au nord par une impasse au sud par Med Ali Oueslati à l'est par une rue et à l'ouest par Ammar Chebbi.

Titre foncier 16787 Béja : un immeuble situé à la rue sidi Attaya à Testour consistant en un terrain nu d'une superficie de 426 mètres carrés à proximité de toute les commodités de la ville délimité au nord par une rue au sud par l'immeuble Chabbi et par Moncef Landoulsi à l'est par Bechir Ayari et la rue sidi Attaya et à l'ouest par la rue sidi Attaya.

Titre foncier 16749 Béja : c'est un immeuble situé à la délégation d'Ibnou Zaydoun Testour consistant en un terrain nu de forme octogonale d'une superficie de 335 mètres carrés à proximité de toute les commodités de la ville délimité au nord par une rue au sud par Med Landoulsi à l'est par le titre foncier 2313 Béja à l'ouest par le titre foncier 9002 Béja

4/ Mise à prix :

Les parts indivises objets du titre 16788 Béja : 1.152.384d000.

Le titre foncier 16508 Béja : 43.200d000.

Le titre foncier 16787 Béja : 85.200d000.

Le titre foncier 16749 Béja : 67.000d000.

Une valeur totale de 1.347.784d000.

5/ date de l'adjudication : jeudi 17.11.2020 à partir de 9 heures devant la chambre des criées du TPI de Béja.

6/ Conditions de visite des immeubles : Chaque jour sans restrictions ou conditions.

Par application de l'article 2 bis de la loi n°29 de l'année 2000 en date du 6.3.2000 tout transfert de propriété situé dans une zone irrigable est soumis à l'autorisation préalable de Mr le gouverneur de la région conformément aux conditions prévues au sein du décret en date du 4 juin 1957.

2020T00987VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après réduction de 40 %

Etude Maître Taoufik Ayadi

Avocat à la cassation

15, Avenue Slimane Ben Slimane Manar 2 Tunis

Tel : 70.861.225

Fax : 71.883.607

M.F : 426227GAP000

1- La poursuivante : Sté ABS Electro représentée par son Gérant, SARL, inscrite au registre des entreprises et ayant l'identifiant unique 659331 Y, dont le siège social est sis à la route Mateur Zaarour Menzel Bourguiba Bizerte.

2- Partie saisie : Mohamed Ben Rachid Gharbi commerçant sous lé nom commercial COMO, ayant pour adresse au cité Ezzouhour Kélibia et à la Rue Chedly Khaznadar Kélibia Nabeul, son identifiant unique 570205H

3- L'avocat poursuivant : Maître Taoufik Ayadi Avocat à la cassation 15, Avenue Slimane Ben Slimane Manar 2 Tunis.

4- La désignation de l'immeuble : Il s'agit de 250 parts dans l'indivision du terrain objet du TF n°531472 Nabeul dénommé AL MASARRA, d'une superficie totale de 2202 m², sis à la délégation de Kélibia du gouvernorat de Nabeul à vocation agricole et irriguée implantées dans quelques parts par des oliviers.

Les parts sus indiquées consistent en un terrain non bâtit, situé à proximité du lotissement AFH à Kélibia, incorporé dans le plan d'aménagement de la délégation de Kélibia. La forme du terrain est oblique et il a une façade sur la rue.

5- La mise à prix : Fixée à la somme de trente trois mille trois cent trente trois dinars 300 Millimes (33.333d300) et ceci après réduction de 40 % de la mise a prix initiale

6- Date, heure et lieu de l'adjudication : Le vingt trois novembre deux mille vingt (23/11/2020) à 9H du matin et les heures qui suivent à la chambre des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Nabeul.

7- La visite de l'immeuble : Tous les jours au long de la semaine.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien être munis d'un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable. Les étrangers et les tunisiens doivent être munis d'Une autorisation préalable exigée par la loi.

2020T01000VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la société tunisienne de recouvrement des créances en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis avenue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie : Lotfi Ben Ayed Massous, demeurant à la Rue Bahri Brigui n°8 Bekalta.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°72117 Monastir d'une superficie de 4408 m² dénommé «AICHA 1» sis à Bekalta qui consiste à ...

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 110 200 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 11/11/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

Conditions de visite de l'immeuble : - Chaque jour de 9 H à 17 H.

2020S01068VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : SOCIETE BOCHRA de promotion immobilière, en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Mongi Slim Sousse matricule fiscal n°0647296 Z.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse, matricule fiscal n° 371670 X.

Désignation de l'immeuble saisi la totalité du titre foncier n°136884 Sousse d'une superficie de 1995 m², sis à la Zone de la route touristique Sousse.

Mise à prix : La mise à prix est fixée après le rabais de 40 % à la somme de 1 732 320 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le jeudi 12/11/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 1.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2020S01069VEPA1

Adjudication après réduction du prix initial de 40 %

Le créancier poursuivant : Union Internationale de banques, société anonyme siège social sis à 65 Avenue Habib Bourguiba 1000 Tunis Identifiant unique 0002708QPM/000.

Avocat poursuivant : Maître Turki Makram, Avocat à la cour de cassation sis à la rue Aboulkacem Echebbi Immeuble Ellîssa centre 2ème étage n°203 Sfax, titulaire de la C.I.N 05319141

Créanciers saisis :

(1) Société Gélmahar, société à responsabilité limitée, son registre de commerce sous le n°B81160542011 Sfax, son siège social sis Avenue Habib Bourguiba 3044 Elmahras Sfax (créditeur principal)

(2) Société FAST FISH FOOD, société à personne unique, R.C N°B0813722009, son siège social 13 avenue Majida Boulila immeuble city sinter Sfax (Caution personnel et hypothécaire).

(3) Mooèz Hdiji, gérant de société, titulaire de la C.I.N n°05274853, sis à la route de Téniour km 1.5 immeuble mootamri 3ème étage Sfax, (caution personnelle et hypothécaire).

Mise à prix : Est fixée à quarante cinq milles dinars (45.000 ,000 D) après la réduction du prix initiale de 40 % conformément à l'article 425 du ccc, en ajoutant 3.719,290 D frais et honoraires fixés par le tribunal de 1ère instance de Sfax 2, et en plus frais et honoraires complémentaires qui seront fixés le jour de l'adjudication.

Immeuble saisi : la saisie est faite par l'huissier notaire Monsieur Jerbi Maher selon PV n°24362 du 5/8/2020, convoqué le 6/8/2020, sur la propriété du caution personnelle et hypothécaire Mooèz Hdiji, sujet d'un terrain agricole non planté sis à cité hachana route de Gabès km 31 rue principale n°1 «GPS» gouvernorat Elmahras Sfax d'une superficie de 1005 m² limitée au nord route de Gabès rue principale n°1 «GPS» à l'est un passage, à l'ouest derbel bayet, au sud Rekik Baya, clôturé de deux façades du l'est et du sud et sa façade du nord est à la route de Gabès.

Date de l'adjudication : Mercredi 25/11/2020 à 9 h du matin et suite à la salle de vente aux enchères publiques du tribunal de 1ère instance Sfax 2.

Condition de l'adjudication : Pour toute participation à l'adjudication il faudra la consignation du 1/3 de la mise à prix ou délivrer un chèque certifié ou par une caution bancaire irrévocable, et tout adjudicataire doit être assisté par un avocat de même tout adjudicataire de nationalité étrangère doit être autorisé préalablement par monsieur le gouverneur de Sfax.

La visite de la dite propriété est effectuée tous les jours de la semaine pendant les heures du travail.

2020X01428VEPA1

Vente aux enchères publiques après déduction de prix

A la demande : Banque de Tunisie, Société Anonyme, ayant son siège social au 2 rue de Turquie Tunis, Identifiant Unique n°000120 H, élisant domicile chez son avocat Maître Mohamed Maher Snoussi sis au 5 Rue de Riadh Mutuelleville Tunis,

Contre la partie saisie : Monsieur Mounir Ben Mohamed Ben Ali Bahloul, en sa qualité de caution personnelle et hypothécaire de la Société Générale Chaud Froid Moderne, demeurant à la Résidence Omar Immeuble B Appartement n°5 Manouba, et à l'Avenue Habib Bourguiba n°7 - 4ème étage Manouba en face de Kobbet Enhass titulaire de la CIN n°01282676.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Maher Snoussi, Avocat à la cour de cassation sis au 5 rue de Riadh Mutuelleville 1084 Tunis, MF n°489226 B/A/P/000.

Immeuble à vendre : 667 parts indivises de la propriété objet du titre foncier n°103731 Tunis dénommé "Gammarth Nord" ; divisé en 6507 parts. Ces 667 parts correspondent à une parcelle de terrain (correspondant à la parcelle n°32 du projet du plan de lotissement), d'une contenance de 667 m² y compris les parties communes dont la route et le passage. La superficie du terrain est de 467 m² environ, destinée à la construction d'un logement à usage d'habitation, de forme rectangulaire, en bordure d'une route goudronnée et des constructions avoisinantes et des

forêts. Cette parcelle est située, selon le projet du plan de lotissement, à l'intérieur d'un plan d'aménagement dans une zone à usage d'habitation prisée, dotée de toutes les commodités nécessaires telles que l'électricité, le réseau de télécommunications, le réseau ONAS. La propriété est délimitée au Sud par des forêts, au Nord par une route goudronnée, à l'Est par une villa appartenant à un tiers et des forêts et à l'Ouest par une parcelle de terrain nu appartenant à un tiers.

Mise à prix : Quatre cent soixante mille deux cent trente dinars (460.230,000 DT) après déduction; les frais et honoraires d'avocat seront payés en sus.

Date et lieu de la vente : Le 17 novembre 2020 devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Tunis à partir de 9 heures.

La visite de l'immeuble objet de la vente peut être faite tous les jours à partir de 9 heures du matin.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix à la Trésorerie Générale ou présenter un chèque certifié ou une caution bancaire et ce, par voie d'Avocat et obtenir l'autorisation de Monsieur le gouverneur pour les non tunisiens.

2020402100VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître Adel Hannachi

Avocat à la cour de cassation

6 Rue d'Autriche - Tunis

Tel : 71 894 201

Fax : 71 894 202

Partie saisissante : la Banque internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA, Registre de Commerce n°B187881996, Registre National des Entreprises n°0000110F, élisant domicile au cabinet de son avocat maître Adel Hannachi, avocat dont le cabinet est au 6 Rue d'Autriche Tunis, MF n°1069365HAP000.

Partie saisie : Youssef Ben Mohamed Ben Jemia, Tunisien, né le 17/9/1988 à Tunis, Directeur dans une société, titulaire de la CIN n°04801733, demeurant à El Menzeh 7 Bis Résidence Emna, Appartement 2, Bloc 02, Tunis.

Approbation de l'hypothèque : Sabrine Bent Moez Ghozlani, Tunisienne, née le 11/10/1988 à Jendouba, titulaire de la CIN n°08733038, demeurant à El Menzeh 7 Bis Résidence Emna, Appartemnt 2, Bloc D2,Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Adel Hannachi, Avocat à la cour de cassation, Cabinet sis 6 Rue d'Autriche Le Belvédère Tunis.

Descriptif de l'immeuble : La totalité de l'Appartement n°C43 usage d'habitation situé au 4ème étage de l'immeuble sis à la Résidence Yassmine 2 Ben Arous, d'une superficie de 110 m², objet du titre foncier n°68092 Ben Arous, dénommé «Résidence 30» ainsi que les parts indivises y rattachés soient 167/10000 parts objet du titre foncier 52246 Ben Arous; se composant d'un couloir, à droite une cuisine et un séchoir, à gauche, un salon menant vers un balcon, salle de bain, une chambre à gauche, deux chambres à droite, en très bon état d'une superficie de 110 m², ainsi que les 167 parts indivises et communes du titre foncier n°52246 Ben Arous (ascenseur, escalier, électricité, téléphone, Internet, eau potable, terrasse de l'immeuble) dans un bon emplacement en bordure de la Route principale liant la ville de Ben Arous à Yessminet et se trouvant dans une résidence récemment construite équipée d'Ascenseur/ marbres et caméras de surveillance, libre de toute occupation.

La mise à prix :

La mise à prix a été fixée à la somme de trois cent cinquante Mille Dinars (350 000,000 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le jeudi dix neuf novembre deux mille vingt (19/11/2020) à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Ben Arous (chambre des ventes Immobilières) situé au palais de Justice Chouchet Rades Ben Arous.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises. La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilière de Ben Arous ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Ben Arous.

2020402112VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie foncière

Le créancier : la recette des finances de Testour au nom de son représentant légal.

Le débiteur : monsieur Khled Ben Ali Ben Mouhamed Chabbi C.I.N 02252033, pharmacien demeurant à rue Elbia Testeur.

L'avocat responsable de la poursuite : Maître Dellai Jihene sise à la rue Ali Bech Hamba Béja tel 98 489 124.

Description de l'immeuble saisi : Il s'agit de 3843190 parts indivises soient 3843190 m² du titre foncier n° 13436 Béja, situé à Ain Ljamala 08 Km de Tborsok rue principale n°05 Béja, le terrain est à vocation agricole dans laquelle est bâtie une maison sur une surface de 70 m² dans une mauvaise situation liée par le service de la STEG.

La mise à prix : est fixée à quatre vingt dix dinars (90.000 D) sans porter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Béja le jeudi 26/11/2020 à partir de 9 H du matin.

Pour les plus amples renseignements et consultations du cahier des charges s'adresser à l'étude de maître

Dellai Jihene ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Béja.

Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière. Ne peuvent enchérir que les personnes ayant consigné au moins le 1/3 de la mise à prix et par l'intermédiaire d'un avocat.

2020402118VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble immatriculé consistant

En un appartement sis au 1er étage de l'immeuble sis à l'angle n°14

Avenue Habib Bourguiba et n°35 rue de l'Algérie, immeuble "Ben Tanfous"

Hammam-lif - Ben Arous

Objet du titre foncier n°47376 Ben Arous

(1ère audience)

Cabinet Maître Sahbi Hadrich

Avocat à la cour de cassation

24 rue Cyrus le grand - Tunis

Tel : 71.340.429

Fax : 71.340.684

GSM : 98.351.552

Le créancier saisissant :

La Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement "CIAR" en la personne de son représentant légal, S.A, MFU N° : 0751191B, ayant son siège social au n°03 rue Hollande, - Tunis-, en sa qualité de cessionnaire en lieu et place de son cédant. La Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal, élisant domicile chez son avocat Maître Sahbi Hadrich, dont l'étude est sise au N° 24 rue Cyrus le grand, - Tunis.

Le débiteur saisi :

Mme. Yosra Bent Abdelhamid Yaich épouse Gharbi (C.I.N n°05292449), demeurant à l'angle n°14 avenue Habib Bourguiba et n°35 rue de l'Algérie, immeuble "Ben Tanfous", 1er étage, appartement n°04 et 05, Hammam-Lif, - Ben Arous-. Ou bien : à l'angle n°14 avenue Habib Bourguiba et n°35 rue de l'Algérie, immeuble "Ben Tanfous", 1er étage, appartement n°05 et 06, Hammam-Lif - Ben Arous. Ou bien : au n°30 avenue de France, Ezzahra, - Ben Arous.

L'avocat poursuivant :

Maître Sahbi Hadrich Avocat à la cour de cassation, (MF N°0510376V/P/A/000), dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus le grand, - Tunis.

Désignation de l'immeuble saisi et mis en vente :

Selon les données du registre foncier :

L'appartement situé au 1er étage de l'immeuble sis à l'angle n°14 avenue Habib Bourguiba et n°35 rue de l'Algérie, immeuble "Ben Tanfous", Hammam-Lif, -Ben Arous, d'une superficie de 00 a 61ça (61m²), fractionné en 61 parts, dénommé "BEN TANFOUS 13", faisant l'objet du titre foncier n°47376 Ben Arous.

Les quotes-parts indivises afférentes à l'appartement susvisé dans les parties communes soit 42/1076 parts dans le titre foncier n°34879 Ben Arous, dénommé "JUSTIN GUIEN II".

Selon le rapport d'expertise en date du 26/8/2019 établi par Mr Othman El Mehri l'expert judiciaire en matière des affaires foncières en exécution de l'ordonnance sur requête rendu par le tribunal de 1ère instance de Ben Arous en date du 15/2/2019 sous le n°30857 :

L'appartement susvisé est à usage de bureau et il se trouve au 1er étage de l'immeuble sis à l'angle n° 14 avenue Habib Bourguiba et n°35 rue de l'Algérie, immeuble "Ben Tanfous", appartement n°05, Hammam-Lif, -Ben Arous. Il se compose d'un grand hall, de 03 bureaux et d'une salle d'eau, d'une superficie de 61m², faisant l'objet du titre foncier n°47376 Ben Arous.

Les plafonds sont faits par des dalles et du béton armé. Le sol est couvert par la céramique de qualité moyenne, les murs et les cloisons sont faits par des briques, les portes par le bois, les fenêtres par l'aluminium, les murs de la salle d'eau sont couverts par la faïence, et elle est dotée par tous les équipements sanitaires.

L'état de l'appartement est bien.

Les matériaux utilisés sont de qualité moyenne.

L'appartement est équipé par la climatisation chaude et froide.

L'appartement est doté de tous les équipements tels que l'eau potable, l'électricité, ligne téléphonique, l'évacuation des eaux usagées et la route goudronnée.

Observation : L'appartement saisi et mis en vente est actuellement loué à une tierce personne. (Voir le cahier des charges pour plus de détail).

Mise à prix :

Elle est fixée à cent neuf mille huit cent dinars (109.800,000 dinars), en sus des frais légaux et les honoraires de l'avocat qui seront fixés les jours de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication :

La vente aux enchères publiques se fera à la barre de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sis à Chouchet Radés, - Ben Arous, le jeudi, vingt-six novembre deux mille vingt (26/11/2020), à partir de 9 heures (affaire n°41382).

Visite et constat des lieux :

L'immeuble saisi peut être visité par toute personne tous les jours durant les heures de travail en se rendant sur les lieux à l'adresse sus-indiquée et sans condition préalables.

Observation :

Toute personne peut prendre communication du cahier des charges déposé au greffe de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sis à Chouchet Radés, - Ben Arous-, ou à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Sahbi Hadrich, sise au n°24 rue Cyrus le grand, - Tunis. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la trésorerie générale, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, et ce conformément au dernier paragraphe de l'article 425 du c.p.c.c.

Pour les étrangers il faut produire les autorisations requises.

2020402119VEPA1

Avis aux créanciers

Appel d'offres de cession

De la société ELBENE INDUSTRIE

de façon globale à Autrui SA

Capital : 40.000.000 DT

ID : 0010478 S

N° d'affiliation à la CNSS : 50137/85

Sidi Bouali 4040 - Sousse Tunisie

En vertu d'une décision rendue par la chambre de redressement judiciaire au Tribunal de 1ère instance de Sousse en date du 8/6/2020 dans le cadre de l'affaire n°117/17, il a été décidé la cession globale à autrui de la Société ELBENE INDUSTRIE. Et suite à l'approbation du cahier des charges relatif à ladite opération par Mme le juge commissaire audit tribunal, l'administrateur judiciaire Mr Belgacem Ben Khaled est nommé : contrôleur d'exécution (IMMEUBLE AHMADIA 04 Rue GEORGES GORSE LA CORNICHE SOUSSE 98401023) lance un appel d'offres pour la cession globale à autrui de ladite Société.

La mise à prix est fixée à soixante quinze millions sept cent seize mille sept cent quatre vingt treize dinars (75.716.793.000).

Ceux désirant l'acquisition de l'établissement sus-indiqué peuvent contacter le contrôleur d'exécution à son adresse sus indiquée pour le retrait du cahier des charges contre le paiement de 400 dinars.

Les visites ne sont possibles qu'après avoir pris un rendez vous avec le contrôleur d'exécution.

Les offres doivent être adressées à Mme le juge commissaire au tribunal de première instance de Sousse par lettre recommandée avec accusé de réception dans une enveloppe sans aucune indication de l'identité du soumissionnaire et doit porter la mention suivante :

Ne pas ouvrir Appel d'offres relatif à l'achat de "LA SOCIETE ELBENE INDUSTRIE EX TUNISIE LAIT"

Le dernier délai de remise des offres est fixé pour le mardi 17 novembre 2020.

2020S01090VEPA2

Clôture des travaux de liquidation

Succession Nejia Mahrougui

En vertu de la décision établie par le tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 13/7/2020, il a été décidé la clôture des travaux de liquidation de succession Nejia Mahrougui vue l'absence des biens.

2020402108VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CORPORATE TRAVEL AND EVENTS

Société anonyme

Au capital de 382.000 dinars

Siège social : Route de la Marsa km 9 l'Aouina 2045

I.U : 496688X

CNSS : 20807914

Messieurs les actionnaires de la société «CORPORATE TRAVEL AND EVENTS» sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 12 novembre 2020 à 16 heures au siège social de la société sise Route de la Marsa km 9 l'Aouina 2045 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la tenue de l'assemblée générale après les délais légaux;

2. Lecture du rapport de gestion, des états financiers, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31-12-2018 et au 31-12-2019 ;

3. Approbation du rapport de gestion et des états financiers des exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 ;

4. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

5. Contrôle et approbation des actes de gestion des exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019, et quitus aux administrateurs et au directeur général;

6. Affectation des résultats des exercices 2018 et 2019 ;

7. Questions diverses;

8. Pouvoir.

Les actionnaires délibéreront sur l'ordre du jour de l'assemblée conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts.

2020T00990SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Hammamet Travel Service

Société anonyme

Au capital de : 4 800 000 Dinars

Immatriculée au RC de Grombalia sous le numéro B1114041997

Matricule fiscal : 009417 M/A/M/000

Les actionnaires de la société Hammamet travel service, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au siège social, le mardi 10 Novembre 2020 à 11H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la date de tenue de l'assemblée générale annuelle,

2) Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration au titre de l'exercice 2019,

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019,

4) Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019,

5) Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019,

6) Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales,

7) Affectation du résultat de l'exercice 2019,

8) Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général,

9) Nomination des membres du conseil d'administration pour les exercices 2020; 2021 et 2022

10) Nomination d'un commissaire aux comptes pour l'exercice 2020; 2021 et 2022

11) Questions diverses.

12) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège l'ensemble des rapports et informations relatives à la dite assemblée.

2020R02265SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 13/11/2020

Société ORTHO - CAST

Société anonyme

Au capital de 950.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle Enfidha 2, Sousse, Tunisie

Messieurs et Mesdames les actionnaires de la Société ORTHO - CAST, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 13 novembre 2020 à 10 heures au siège de l'usine ORTHO - CAST dans la zone Industrielle Enfidha 2 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Démission du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;

2. Election d'un nouveau conseil d'administration,

3. Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes.

2020S01087SANB3

PFIZER TUNISIE SA

Société anonyme

Capital social : 2.744.000 Dinars

Siège social : Royal Garden - Avenue Erriel Les Berges du Lac 2 - 1053 Tunis

Identifiant unique : N°0632916C

Les actionnaires de la société Pfizer Tunisie SA sont convoqués à l'assemblée générale mixte devant se tenir le 9 novembre 2020 au siège social de Pfizer à partir de 10h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Concernant l'assemblée générale ordinaire :

1. Examen et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration de l'exercice clos au 30/11/2019 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 30/11/2019 ;

3. Approbation de conventions réglementées:

4. Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 30/11/2019 ;

5. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes;

6. Affectation des résultats au titre du même exercice ;

7. Quitus aux administrateurs ;

8. Fixation des jetons de présence;

9. Approbation des nominations provisoires d'administrateurs.

Concernant l'assemblée générale extraordinaire :

1. Modification de l'objet suppression de l'activité «de commercialisation et de vente» de l'objet social et modification de l'article 1 des statuts en conséquent ;

2. Approbation de la mise à jour des statuts ;

3. Questions diverses ;

4. Pouvoir pour l'accomplissement les formalités légales.

2020402060SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DES LOISIRS TOURISTIQUES «S.A»

Au capital de 220 000 dinars

Siège social : Rue Chatt Errommen Espace Tunis - Bloc A - 1er étage 1073 Montplaisir Tunis

MF : 2888 LAM000

RC : B139982000

Messieurs les actionnaires de la Société des Loisirs Touristiques S.A. sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 10 novembre 2020 à 9 heures à l'hôtel Sidi Bou Said; en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la Société des Loisirs Touristiques à la cour de l'exercice social 2019.

- Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes relatif à l'exercice social 2019

- Approbation des états financiers et du rapport du Conseil d'Administration de la société arrêtés au 31.12.2019 et les opérations prescrites selon les articles 200 el 475 du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2019.

- Allocation des jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice social 2019.

- Nomination des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

2020402068SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MEDIA INVEST

S.A au capital de 1.053.000 dinars

Siège social : Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac Tunis

Identifiant Unique : 1118246B

Messieurs les actionnaires de la société MEDIA INVEST, sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra mardi 24 novembre 2020 à 9 heures au siège de la société Al Karama Holding sis à la Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des prêts en compte courant actionnaires contractés par la Société.

- Approbation des prêts en compte courant actionnaires accordés à Tunisia Broadcasting.

- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

2020402076SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 13/11/2020

STANDARD SHARING SOFTWARE

Société anonyme

Au capital social de 10.000.000 de dinars

Immeuble 3S, Rue Abou Hamed El Ghazali - 1073 Montplaisir Tunis

ID : 0024489T

CNSS : 20028072

Le Conseil d'Administration de la Société STANDARD SHARING SOFTWARE SA convoque tous les actionnaires de la Société STANDARD SHARING SOFTWARE SA, à se réunir, en assemblée générale ordinaire, le 13/11/2020 à onze (11) heures au siège de la société sus indiqué à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

a/ Lecture et approbation du rapport de gestion de l'exercice 2019 relatif au groupe 3S ;

b/ Lecture du rapport du commissaire aux comptes des comptes consolidés de l'exercice 2019 du groupe 3S ;

c/ Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2019 s'il y a lieu ;

d/ Quitus aux administrateurs ;

e/ Questions diverses ;

f/ Pouvoirs à donner.

2020402114SANB3

Convocation de l'AGO

Société Corporation And Investment "en Liquidation"

SA au capital 2.000.000

Siège social : 8 bis rue Mustapha Sfar 1002 Tunis - Belvédère

Identifiant Unique : 1049287 A

Le liquidateur de la société corporation and Investment société «en liquidation», convoque l'assemblée générale ordinaire pour le jeudi 12 novembre 2020 à 10h au siège de la société Cruise Tours, Immeuble Cristal Palace Bloc A 3ème étage Lac 1, en vue délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- L'examen et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice 2019.

3- Quitus aux administrateurs.

4- Fixation de la rémunération du liquidateur.

2020402115SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Promotion Touristique, de Voyages et de Loisirs

«Splendid Tours»

S.A. au capital 1 000 000 dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE, angle rue du Métal et rue des entrepreneurs Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique au Registre National des Entreprises : 0938286Q

N° Affiliation CNSS : 00239427 - 31

Messieurs et mesdames les actionnaires de la société de Promotion Touristique, de Voyages et de Loisirs «Splendid Tours» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 16 Novembre 2020 à 10 heures au siège de la société sis à l'Immeuble SOFIDE, angle rue du métal et rue des entrepreneurs Charguia II - 2035 Tunis Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019,

- Lecture du rapport annuel de gestion de l'exercice 2019,

- Lecture des rapports général et Spécial du commissaire aux comptes sur les états financiers l'exercice 2019,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019,

- Approbation des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,

- Nomination des administrateurs,

- Désignation d'un commissaire aux comptes,

- Délégation de pouvoirs.

2020402121SANB3

Convocation à la deuxième assemblée générale ordinaire

Société Carthage Assistance et Services

Société anonyme

Capital social : 850.000 Dinars

Siège social : Immeuble Zemni Lot A23, Zone Urbaine Nord, 1082 Tunis

Id. unique 0349608J

CNSS : 0018467685

Sur demande des héritiers Feu Tarek Ben Jebara agissant en qualité d'actionnaires détenant plus que la moitié du capital, les actionnaires de la Société Carthage Assistance et Services, sont convoqués à la deuxième assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Lundi 16 Novembre 2020 à 9 heures au siège de la société sis Immeuble Zemni Lot 23, Zone Urbaine Nord, 1082 Tunis, le quorum dans la première assemblée générale ordinaire qui s'était réunie le 26 Septembre 2020 n'ayant pas été atteint, en vue de statuer sur le même ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport annuel de gestion de la société pour les exercices 2017 et 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour les exercices clos au 31/2017 et au 31/12/2018.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2017 et au 31/12/2018.

- Affectation des résultats 2017 et 2018

- Renouvellement du conseil d'administration.

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre des exercices 2017 et 2018.

- Questions diverses.

2020402123SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2020

Société Hôtel Palm Beach Palace Djerba

S.A au capital 9.434.920 dinars

Siège social : Zone Touristique Houmt Souk Djerba 4180

I.U : 1573563Z

Le Conseil d'Administration de la société a l'honneur de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale Extraordinaire qui se tiendra le 10 Novembre 2020 à partir de 10h au centre urbain nord, Cléopâtre center - Bloc A - 2ème étage - Immeuble n°8 Tunis Mahrajène à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Séparation entre la fonction de la Direction Générale et la fonction de la présidence du conseil d'administration

2- Modification corollaire des statuts

3- Questions diverses

4- Pouvoirs pour formalités.

2020402126SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2020

Société Palm Beach Club Djerba

S.A au capital 11 862 910 dinars

Siège social : Zone Touristique Houmt Souk Djerba 4180

I.U : 1573564A

Le Conseil d'Administration de la société a l'honneur de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 10 Novembre 2020 à partir de 12h au centre urbain nord. Cléopâtre center - Bloc A - 2ème étage -Immeuble n°8 Tunis Mahrajène à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Séparation entre la fonction de la Direction Générale et la fonction de la présidence du conseil d'administration

2- Modification corollaire des statuts

3- Questions diverses

4- Pouvoirs pour formalités.

2020402127SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 15/11/2020

Société SHB PHARMA SARL au Capital de 90.000 dinars

Siège social : BP 35, zone Touristique Dkhila 5000 Monastir

MF : 1287369C/A/M/000

RC : B346072013

Messieurs les associés de la Société SHB PHARMA sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 15/11/2020 à 10h à Résidence Karama E6 les Berges du Lac II, et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes au 31/12/2018

- Lecture du Rapport d'activité 2018-2019

- Approbation des Etats financiers arrêtés au 31/12/2018 & 2019

- Approbation des conventions réglementées

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour les années 2019-2020-2021

- Examen de la situation provisoire au 10/8/2020

- Quitus à la gérance pour l'exercice 2018 & 2019

- Questions diverses.

2020S01092SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale

SOCIETE MUTUELLE CENTRALE DES VIANDES ET DES ELEVEURS

Le conseil d'administration de la S.M.C.V.E invite ses adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 19/11/2020, à 10h au siège de la société sis au 96, avenue de Bellevue El Ouardia 1009 - Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture des rapports moral et financier de l'année 2019

2) Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur le bilan 2019

3) Discussion et éventuelle approbation de rapports moral et financier.

4) Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.

5) Quitus aux membres du conseil d'administration.

6) Election et renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration.

NB :

Les délibérations auront lieu quel que soit le nombre des présents ou des représentés (statuts de la Sté Mutuelle).

Les rapports du conseil d'administration; le bilan ainsi que les états financiers de l'exercice 2019 sont à la disposition des adhérents au sein du siège social de la société 08 jours avant l'assemblée.

2020S01094SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Mr Hassan Ben Mouhamed Salah Ben Hamouda Fatnassi, titulaire de la carte d'identité n°02021411, déclare la perte d'un titre de propriété n°4376 objet du titre foncier n°45512 Kairouan, du terrain agricole sis à El Baten, gouvernorat de Kairouan.

Une attestation de perte a été délivrée par le chef de la garde nationale cité Enoncer Kairouan, le 12/10/2020 sous le n°660.

2020S01083DIVD2

Perte de titre de propriété

Madame Latifa Bent Rejab Ben Ali Nakbi, titulaire de la CIN n°04195078 délivrée le 19/02/2020 habite à

avenue République Tebolba, déclare la perte dé l'acte de propriété n°15/23483 objet du titre foncier n°64100 Monastir.

La déclaration de perte du titre sous indiquée a été faite suivant certificat de perte déposé au Poste de Police de Tebolba n°441 en date du 9/10/2020.

2020S01084DIVD2

Perte de titre de propriété

Mr Ameur Ben Haj Fradj Ben Ali Jemaa, titulaire de la CIN n°04083298 délivrée le 19/02/2020 habite à avenue république Tebolba, déclare la perte de l'acte de propriété n°15/23482 objet du titre foncier n°64100 Monastir.

La déclaration de perte du titre sous indiquée a été faite suivant certificat de perte déposé au Poste de Police de Tebolba n°440 du 9/10/2020.

2020S01085DIVD2

Avis

Kamoun Khaled annonce qu'il possède un appartement avec un studio de surface de 10 m² à Sfax à Hamidia rue 29 numéro 3 effectuer par l'acte d'achat qui était fait le 30/11/1999 il a perdu le titre de propriété et il désire se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 70 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2020X01424DIVD2

Avis

Mr Fadhel Ben Mohamed El Bachir Ben Mohamed El Bacha Charfi informent le public que leurs titres de propriétés concernant un terrain de sup 518.75 m² situé à la route el Mahdia km 4 Haffara Sfax est perdu et qu'il désire avoir une deuxième copie originale les oppositions se présentent devant M Abid Zouhir Notaire à Sfax au cours de 70 jours de cette publication.

2020X01425DIVD2

Avis

Mme Itidel Bent Mohamed Ben Hsouna Jarraya et Mme Emna Bent saleh-Eddin Ben Mostafa et Mme Mouna Bent Adel Ben Elhedi Trigui informent le public que l'origine de leurs titre de propriété concernant un terrain de sup 5689 m² situé route Menzel Cheker km 10 Sfax est perdu et qu'elles désirent avoir une deuxième copie originale les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir Notaire à Sfax au cours de 70 jours de cette publication.

2020X01426DIVD2

Avis

Abdelmajid Bakkeri titulaire de carte d'identité n°01009586 annonce qu'il a perdu son titre de propriété qui se présente en acte de partage rédigé le 8 octobre 2012 enregistré à Sfax le 4 décembre 2012 n°M060719 par les deux notaires Mhamed Trabelsi et Mohamed Fakhfakh à propos du terrain n°16 d'une superficie de 392 m², situé au Nord d'Agareb Km 22 de Sfax et il veut le remplacer par un autre titre original. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire Mhamed Trabelsi 26 avenue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours à compter de la date de publication de cet avis. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2020X01427DIVD2

Avis

Héritiers Bougueriou Taieb fk Abderrahmen déclarent qu'ils ont perdu leur titre de propriété d'un acte de partage du 9/12/1960 enregistré le 7/5/1963 n°286 par les deux notariés à Sfax Fourati Mohmamed et Khlif Ahmed d'un terrain d'une superficie de 650 m² plus construction située à Sfax route de Téniour km 4. Ils souhaitent extraire un autre qui remplace le premier.

Et celui qui a une contestation se présente par une opposition écrite au Notaire Mziou Lotfi Sfax dans un délai qui ne dépasse pas 70 jours.

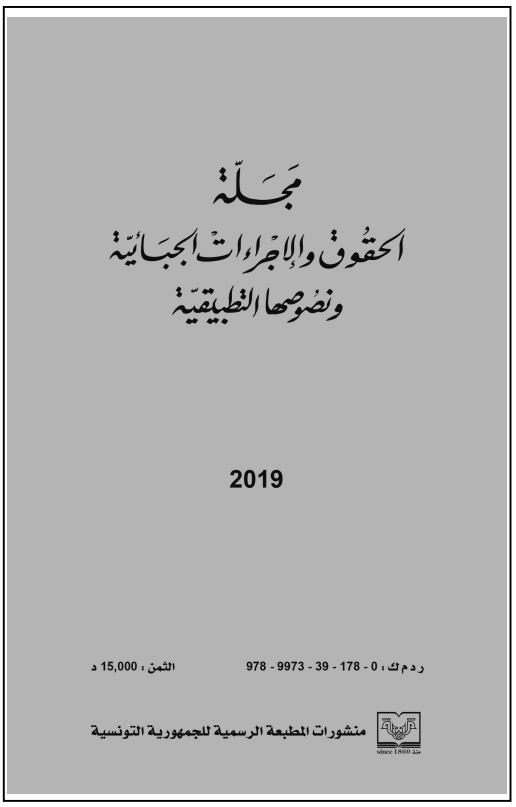
2020X01435DIVD2

Rectificatifs

Syndicat de Cyrus le grand le passage Tunis

Selon l'annonce n°1560042020 publiée au JORT n°56 du 11 août 2020 page 1772 Fuite d'une erreur au nom du président du syndicat comme mentionné Moncef Ben Hamida et son exactitude était Moncef Ben Smida.

2020402058RECZ9



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-178-0

الحجم : 20 X 13

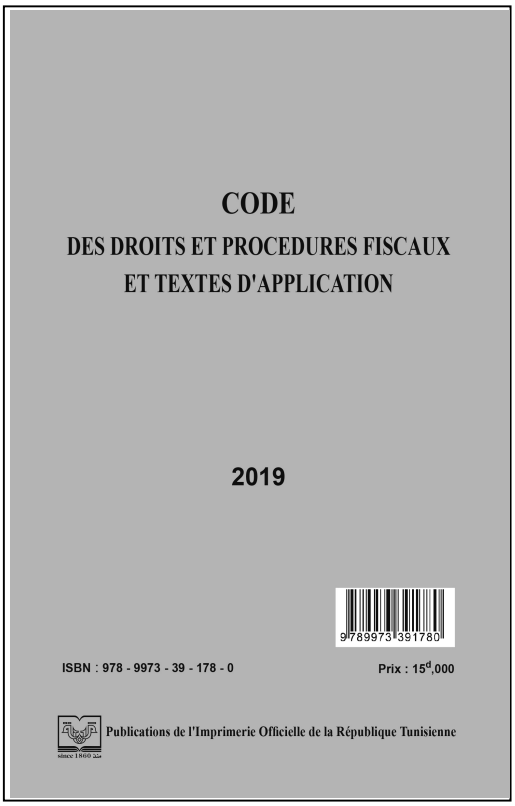
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-178-0

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus